



Sensibilisation générale au RGPD (Durée 1/2 jour – 3H30)

790 €

Groupe
(8 pers max)

◇ **Public visé :** Tout collaborateur

◇ **Prérequis :** aucun

◇ **Objectifs :**

- Connaître les concepts clés et les principes généraux
- Connaître les règles applicables aux données sensibles et au consentement
- Connaître les droits des personnes concernées sur leurs données personnelles
- Avoir une vue d'ensemble des obligations qui pèsent sur les organismes qui traitent des données à caractère personnel
- Connaître le rôle, les missions et les pouvoirs de la CNIL

◇ **Programme de sensibilisation :**

9H à 10h30	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du cadre réglementaire• Explication des notions clés• A qui et quand s'applique le RGPD ?• Les principes généraux applicables aux traitements de données à caractère personnel• Les données dites « sensibles »• Les règles applicables au consentement
10h45 à 12h45	<ul style="list-style-type: none">• Les droits des personnes concernées• Vue d'ensemble des obligations qui pèsent sur les organismes qui traitent des données à caractère personnel (Tenir des registres des traitements, désigner un DPO, obligation de sécurité, rédiger des AIPD, sécuriser les transferts hors UE, notifier les violations de données, sécuriser la sous-traitance, respecter le principe de privacy by design et by default et documenter sa conformité)• La CNIL : missions, pouvoirs et sanctions

◇ **Documents remis aux participants :**

- Le support de présentation
- Un ouvrage en format poche : « RGPD : la protection des données à caractère personnel – 19 fiches »

◇ **Animateur :**

M. ZAIDI Rani – Juriste NTIC, consultant expert en protection des données personnelles,
DPO certifié - www.neo-dpo.fr